

LE SNU-POLE EMPLOI FSU a rencontré le Premier Ministre VALLS et les Ministres REBSAMEN et MACRON

Le Premier ministre accompagné du Ministre du Travail et du Ministre de l'Economie et des Finances a reçu aujourd'hui la FSU en vue du conseil des ministres du 9 juin sur les TPE et PME.

La question de l'emploi est étroitement liée aux conditions de la relance, de la situation de la demande et du pouvoir d'achat mais aussi aux modèles de production à mettre en perspectives en fonction de l'évolution des besoins de société. Pour la FSU, la proposition du gouvernement de travailler autour de questions comme la COP21, le CPA ou la situation industrielle de notre pays est intéressante si elle est l'occasion d'un dialogue social constructif.

Lors de cette rencontre, la FSU a fait part de ses analyses et propositions particulièrement en ce qui concerne l'apprentissage et la lutte contre le chômage. Elle se félicite que le gouvernement ne retienne pas la proposition de modifier la législation relative au CDI. Elle a rappelé que pour autant tout n'était pas réglé puisque 91 % des contrats d'embauche actuels sont des CDD ou des missions intérimaires ce qui pour la FSU ne peut rester en l'état. Pour la FSU, la situation de l'emploi ne peut être dissociée des enjeux propres à la formation et aux qualifications professionnelles.

Même si l'annonce de l'augmentation du nombre de contrats aidés faite hier par le Ministre du Travail constitue un outil dans la lutte contre le chômage des jeunes, cela ne peut être le moyen ultime pour stabiliser voir inverser la tendance à la hausse de la courbe du chômage.

Le renforcement et le développement des moyens et des missions de Pôle Emploi restent pour la FSU un axe majeur dans cette période continue de hausse du nombre de demandeurs d'emplois. Les chiffres publiés hier font état de 3,6 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi, auxquels s'ajoutent environ près de deux millions de concitoyen-ne-s non repéré-e-s aujourd'hui par le service public et en situation de grande précarité.

La FSU a proposé au Premier ministre et aux ministres, que sans délai soit organisée une conférence nationale, rassemblant tous les acteurs de lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion. C'est dans cet objectif que la FSU souhaite voir aboutir de nouveaux droits à la formation professionnelle pour tous les chômeurs/chômeuses de notre pays. L'abondement du Compte Personnel de Formation des chômeurs à hauteur de 100 h est insuffisant. Pour former, qualifier et insérer professionnellement les demandeurs/demandeuses d'emploi, le gouvernement doit aller plus loin. La FSU souhaite voir aboutir un droit individuel à formation professionnelle rémunérée à hauteur de 1607 h par bénéficiaire.

En ce qui concerne l'apprentissage, la FSU a demandé une nouvelle fois que soient clarifiés les objectifs visés par le gouvernement. Elle a rappelé la nécessité de faire le bilan des financements consentis à l'apprentissage et de travailler à conforter les garanties et les droits des stagiaires pour de bonnes conditions de stage. En ce sens, elle s'oppose à toute nouvelle augmentation du temps de travail des apprentis qui doivent rester des jeunes en formation.

La FSU a rappelé l'engagement du Président de la République de revaloriser l'enseignement professionnel qui compte aujourd'hui plus de 550 000 élèves. Elle demande que le gouvernement prenne maintenant les mesures nécessaires en ce sens.

La FSU restera attentive aux annonces qui seront faites par le gouvernement le 9 juin prochain.

Paris le 02 juin 2015